

BOLLÈNE

La réouverture du site Barry serait effective avant l'été

Barry-Aeria se sent repousser des ailes et cible son objectif premier : le site troglodytique.

Cette étrange saga est celle de déracinés de leur territoire de prédilection. Interdits de séjour, là même où persiste leur raison d'être, ils tournent en rond autour du lieu banni, d'assez loin pour ne pas franchir la barrière. En deçà de laquelle toutes sortes d'actions parallèles (voir ci-dessous) se substituent au but principal : la sauvegarde du site troglodytique de Barry, objectif premier de l'association bien nommée Barry-Aeria.

Intérêt général

Cela dure depuis 8 ans. En 2009, un arrêté municipal interdisait l'accès à cause d'un risque d'éboulement. Or, comme pour démentir un statu quo qui n'a que trop duré, voici qu'aujourd'hui flotte dans l'air le label Intérêt général, demandé par Barry-Aeria. Hasard du calendrier : ce vendredi 2 mars, jour de l'assemblée générale, le dossier passait en haut lieu de-



Claude Dalmas, président : une ténacité communicative. / PHOTOS J.P.

vant une commission.

Les arguments ne manquent pas : caractère culturel évident, valorisation d'un patrimoine d'exception, gestion bénévole, but non lucratif, favoriser le mécénat populaire, réduction d'impôt suite aux dons, etc.

Qu'en pense la Ville ? Elle était représentée par Claude Raoux, premier adjoint, discrètement présent à la réunion au fond de la salle, mais vite sollicité par Claude Dalmas, président, pour répondre à ce constat : l'absence d'une concertation réelle, hormis un courrier ou une entrevue sans suite pro-



Claude Raoux, premier adjoint : enfin l'annonce d'une réouverture.

bante. Claude Raoux a expliqué en substance : *"Les travaux de sécurisation du site vont débiter : dévégétalisation de la falaise, grillage, pare-chute, barrière, etc. Le tout respectant l'esthétique du site. Après l'analyse du cabinet Didier Repellin, une entreprise spécialisée intervient. La sécurisation devrait être effective cet été"*.

Des actions élargies

Autrement dit, pour Barry-Aeria, le second semestre 2018 devrait être celui de la délivrance. Voici enfin de quoi élargir les actions, au cœur même du site

jusqu-là interdit, au-delà de celles de l'année 2017 : pique-nique pascal et discussions édifiantes, découvertes des orchidées sauvages, journée champêtre à Croix Chabrières, stand à la fête des associations, journées du patrimoine (exposition à l'espace Ripert), balade chez les carriers, rencontre avec le club archéologique de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Des propriétaires ont été contactés concernant le refuge du contrebandier, la grotte de l'ermite, des habitats troglodytiques, les grottes aux meules, etc.

Les objectifs 2018 reprennent grosso modo ce même calendrier, parallèlement à la réouverture totale du site de Barry. La trésorerie affiche un solde positif de 1 621 €. Les nouveaux locaux, attribués par la Ville, vont être plus spacieux (suite au départ de l'association pour la mise en valeur du patrimoine de Bollène).

La création d'un site Internet élargit d'autant l'audience de l'association qui compte à ce jour 120 adhérents.

Jean PAVILLET

À consulter : www.barry-aeria.fr.